

Le mot du Délégué territorial

Chers partenaires,

Ces derniers mois ont été particulièrement riches en événements. Les premières Rencontres Biodiversité et Territoires, suivi du Séminaire Biodiversité & Outre-mer, organisés par l'OFB, ont été un franc succès et ont permis à la Guyane d'être bien représentée (cf. article ci-contre).

En mars dernier, la Guyane accueillait la visite officielle du Président Macron. Cela a été l'occasion de lui présenter nos actions et notre vision des enjeux du territoire. Nous avons également pu échanger avec M. Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Mme Guévenoux, ministre des Outre-mer.

Fin avril, c'était au tour de notre Directeur général, Olivier Thibault, de fouler le territoire guyanais. Une semaine de rencontres, de visites (de Cayenne à Taluen) où nous avons pu illustrer le triptyque de l'OFB (connaître, accompagner et protéger) et annoncer le renforcement de nos missions sur certains sujets, comme la lutte contre l'orpaillage illégal. D'autres thématiques ont fait l'objet d'une attention particulière comme l'impact de la pêche INN étrangère. Nous avons également pu aborder avec la CTG le projet d'Agence Régionale de la Biodiversité pour s'assurer qu'il n'y avait plus de points bloquants.

Enfin, en mai dernier, nous avons eu l'opportunité de présenter à la directrice de la Direction de l'Eau et de la Biodiversité notre cadre d'intervention en Guyane.

L'ensemble de ces échanges contribue à rapprocher nos sujets territoriaux de l'hexagone, et à porter au plus haut niveau les enjeux du territoire.

Mathieu ENTRAYGUES
Délégué territorial
Guyane

Retour sur les séminaires de fin d'année

En décembre 2023, l'Office français de la biodiversité invitait les acteurs des territoires à la première édition des « Rencontres Biodiversité & Territoires » à Montpellier. Dans le prolongement de cette rencontre nationale, s'est tenu le séminaire « Biodiversité & Outre-mer : challenger l'avenir » dédié à nos partenaires ultramarins.

[L'ABC de Saül](#) porté par la commune et le Parc amazonien de Guyane a été récompensé d'un prix spécial. Cette distinction vient mettre en avant la dynamique enclenchée par l'ABC, la rigueur scientifique du projet et l'implication exceptionnelle des habitants.



Crédit : Stephan COPORON / OFB

Les **Rencontres Biodiversité & Territoire (RBT)** ont réuni près de 1 000 personnes par jour.

Un public diversifié, composé d'agents et d'élus des collectivités territoriales, mais aussi d'autres acteurs évoluant aux échelles nationales et locales, a pu participer à des séances plénières et de nombreux ateliers d'intelligence collective.

Retrouvez une vidéo de bilan, les retransmissions et supports de présentation des RBT sur [le site internet de l'OFB](#).

Ces rencontres étaient également l'opportunité de récompenser les lauréats de la 1^{ère} édition des **Trophées des Atlas de la biodiversité communale (ABC)**.

Les candidatures pour les [Trophées des ABC 2024](#) sont ouvertes jusqu'au 23 août !

Le **Séminaire Biodiversité & Outre-mer : Challenger l'avenir** a été un temps fort d'échanges, de réflexion collective et de recherche de synergies à destination des acteurs ultramarins. Il s'est déroulé en deux temps : une journée dédiée aux élus des Outre-mer français le 24 novembre 2023 à Paris, et deux journées techniques consacrées aux partenaires de l'OFB les 14 et 15 décembre à la Grande-Motte.

Pour accéder à toutes les ressources du séminaire, rendez-vous sur la page dédiée sur le [portail technique de l'OFB](#).

Zoom sur les dispositifs de financements de l'OFB pour la Guyane

Retrouvez une **synthèse des dispositifs de financement 2024** sur le site de l'OFB Guyane : <https://guyane.ofb.fr/dispositifs-de-financement-2024/>

✕

Les appels à projet (AàP) et appels à manifestation d'intérêt (AMI) de l'année 2024

AMI Espèces Exotiques Envahissantes : clôturé le 30 avril, 2 candidatures guyanaises déposées.

AàPs TeMeUm : clôturés le 5 mai. 77 candidatures ultramarines déposées, dont 14 en Guyane.

AàP Aires Educatives : clôturé le 31 mai. 9 candidatures guyanaises. Les projets sont visibles sur le site de la **Trousse à Projets**.

Les **nouveaux projets d'aires éducatives** pourront s'inscrire dès cet été sur la plateforme **SAGAE** et candidater à l'AàP jusqu'au 15 octobre.

→ chloe.jacques@ofb.gouv.fr

AàP BESTLIFE2030 : clôturé le 3 juin, 5 candidatures guyanaises.
→ sixtine.lehody@ofb.gouv.fr

AMI Projet de recherche sur les activités humaines en aires protégées – SINAPCE : dépôt des lettres d'intention jusqu'au 12 juillet.
→ chloe.jacques@ofb.gouv.fr

AàP Préserver et restaurer la biodiversité et fonctionnalité des sols en milieux agricoles : dépôt des propositions jusqu'au 19 juillet.
→ antonin.hubert@ofb.gouv.fr

✕

Financements hors AàP et AMI

Campagne de financement des ABC : 1 candidature guyanaise.
→ chloe.jacques@ofb.gouv.fr

Financement « au fil de l'eau » pour les projets de protection et reconquête de la biodiversité : 6 projets reçus en 2024.
→ alissia.leclerc@ofb.gouv.fr

Financement « au fil de l'eau » pour les projets économie et biodiversité. 8 projets reçus en 2024.
→ eco-biodiv@ofb.gouv.fr

Appui aux politiques publiques

Des nouveautés pour la Solidarité interbasins

Au titre de la Solidarité interbasins (SIB), l'OFB apporte un soutien financier aux études et aux investissements permettant de sécuriser les infrastructures d'assainissement et d'alimentation en eau potable dans les territoires ultramarins. Les annonces du président Macron en mars 2023 ont permis d'augmenter le budget alloué à la SIB, le passant de 20 millions d'euros par an à 55 millions par an pour l'ensemble des territoires d'Outre-mer.

En réponse à ces fonds supplémentaires, l'OFB a modifié son programme d'intervention à partir du 1^{er} janvier 2024. Les taux de subvention pour les opérations eau potable et assainissement ont notamment été valorisés : les **études** peuvent à présent être financées à **60%** (contre 50% auparavant) et les **travaux** peuvent être financés à **40%** (contre 30% auparavant). Ces taux de base

peuvent également être majorés pour les opérations considérées comme prioritaires. Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité et sur les opérations considérées comme prioritaires, consulter le [programme d'intervention 2023-2025](#) de l'OFB.

La Délégation territoriale accueillera en outre une **chargée de mission eau potable et assainissement** au 1^{er} novembre 2024 pour appuyer localement les équipes sur la gestion de ces fonds supplémentaires et le suivi des futures opérations financées.

Pour en savoir plus sur la SIB et le **Plan Eau Dom**, vous pouvez parcourir [la lettre des services de l'OFB Guyane n°15](#), le [site des services de l'Etat en Guyane](#) et le [site du ministère en charge de l'écologie](#).

Reprise des formations et examens au permis de chasser

Au 1^{er} janvier 2024, les sessions de formation et d'examens du permis de chasser ont pu recommencer. Celles-ci avaient été interrompues pendant près d'un an dans l'attente de l'actualisation de dispositions législatives permettant la poursuite de la gratuité du permis de chasser.

Les équipes de l'OFB mettent tout en œuvre pour reprogrammer les sessions n'ayant pu être organisées en 2023 et gérer l'afflux des nouvelles demandes.

La formation à l'examen dure une douzaine d'heures. Elle est dispensée dans les communes par des agents vacataires de l'OFB. L'examen comporte une partie pratique et une partie théorique et se déroule sur une demi-journée. La gratuité de la formation et de l'examen du permis de chasser en Guyane est assurée jusqu'en 2027.

Retrouvez toutes les **ressources** sur l'historique, la démarche

relative à l'inscription et les supports d'examen sur le [site de l'OFB en Guyane](#). Une [note d'information synthétique](#) sur les modalités d'inscription à la formation et l'examen est disponible en ligne.



Crédit : Chloé JACQUES / OFB

Les candidat-es au permis de chasser sont invité-es à rejoindre le **groupe WhatsApp Permis de chasser de leur commune**.

Contact Service Permis de chasser Guyane : par **WhatsApp** au **+594 694 38 25 02** ou par mail à l'adresse permis.guyane@ofb.gouv.fr

Les sorties de l'OFB !

Ces derniers mois, les agents de l'OFB se sont mobilisés pour proposer des animations auprès du grand public, en collaboration avec de nombreux partenaires.

L'Unité technique « Connaissance » est intervenue à plusieurs reprises auprès des élèves en formation **BTS Gestion Protection de la Nature du lycée agricole de Matiti** (Macouria). Les équipes ont ainsi présenté leurs travaux de suivi de la faune et partagé leur expertise sur la pose de pièges photographiques. Les étudiant·es ont également contribué à une enquête sur la sensibilisation des usagers des plages à la protection des tortues marines.

✘

En mai, on a fêté la nature ! L'OFB s'est mobilisé avec ses partenaires pour valoriser les événements proposés à l'occasion de la 18^{ème} édition de la [Fête de la Nature](#). Pour faire connaître les enjeux au plus grand nombre, nos agents ont proposé des fresques de l'eau et de la biodiversité et participé au village d'exposants organisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Guyane.

✘

Des agents de l'OFB ont accompagné des élèves en filière professionnelle du lycée Max Joséphine (Cayenne) dans leur « chef-d'œuvre » sur le thème « **la Forêt s'invite au lycée** ».

✘

L'OFB a également pu participer au **jury des Olympiades Académiques de Biologie**. Les productions des élèves sont disponibles sur le [site internet de l'Académie de Guyane](#).

✘

Le Réseau Tortues Marines Guyane, animé par l'OFB, était mobilisé pour la **journée mondiale de l'océan** le 8 juin, et a organisé un jeu de piste avec l'association Kwata.

Mobilisation de la société

8 aires éducatives labellisées !

En cette fin d'année scolaire, c'est l'heure des labellisations pour les aires éducatives de Guyane ! 8 des 12 projets d'aires éducatives actifs que compte le territoire se sont vus attribuer ou renouveler le label national.

Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par des élèves dans un cadre scolaire. C'est un projet écocitoyen, en lien avec les acteurs du territoire qui s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire. Le concept d'aire marine éducative est né aux Marquises (Polynésie française) en 2012, de l'imagination d'élèves qui ont souhaité protéger la baie devant leur école.

Aperçu des aires marines (AME) et terrestres (ATE) éducatives labellisées :

L'ATE du collège La Canopée à Matoury (crique Morthium) accompagnée par Koté Forêt, 1^{ère} année ;

L'ATE de l'école Duchange à Roura (village Dacca), accompagnée par l'association Trésor et le

Parc Naturel Régional (PNRG), 4^{ème} année ;

L'ATE de l'école Yamanalé à Awala-Yalimapo (secteur Awala) accompagnée par le PNRG, 1^{ère} année ;

L'ATE de l'école Tchi Tsou à Mana (crique Acarouany) accompagnée par l'association Muntu Gwiyan, 2^{ème} année ;

L'ATE du collège Léo Othily à Mana (Bati Masso), accompagnée par Muntu Gwiyan, 1^{ère} année ;

L'AME du collège Nonnon à Cayenne (site des Amandiers) accompagnée par l'association GEPOG, 5^{ème} année ;

L'AME du collège Holder à Cayenne (secteur Montabo - anse Chaton) accompagnée par le GEPOG, 2^{ème} année ;

L'AME de l'école Nézes à Kourou (Pim Poum) accompagnée par l'association OSL, 2^{ème} année ;

L'AME de l'école Compas à Kourou (OCE Beach) accompagnée par OSL, 2^{ème} année.

Pour en savoir plus sur les aires éducatives en Guyane, vous pouvez consulter la page dédiée du [GRAINE Guyane](#) !

Biodiv'Eco : nouveau soutien de 2 lauréats

En 2021, l'OFB lançait la première édition de l'appel à projets Biodiv'Eco, avec pour objectif de soutenir financièrement et techniquement des projets de valorisation économique de la biodiversité dans les Outre-mer. 6 projets avaient ainsi été retenus en Guyane.

Après deux années de mise en œuvre, l'équipe Economie et Biodiversité a décidé de renouveler son soutien à deux lauréats guyanais. Ces deux acteurs présentent en effet des projets structurants pour le développement durable

du territoire et des filières de valorisation économique de la biodiversité : **l'éco-tourisme** et **la filière du végétal local**.

L'association **Peupl'en harmonie**, recevra ainsi une aide pour la seconde phase de son projet relatif à la structuration et la mise en réseau d'offres touristiques villageoises valorisant la biodiversité et les modes de vie traditionnels guyanais. La phase 1 avait permis de réaliser une étude du potentiel, de la faisabilité et de la mise en réseau des projets touristiques des villages.

La phase 2 du projet de la pépinière **l'Agroforestière** vise à finaliser le volet formation et collecte de plants forestiers par les communautés locales. A l'issue du projet, un réseau de personnes formées à la prospection et la collecte de végétaux aura vu le jour.

Contact : eco-biodiv@ofb.gouv.fr



Crédit : Peupl'en harmonie

Le SD 973 & ses partenaires

Opération Spider 68

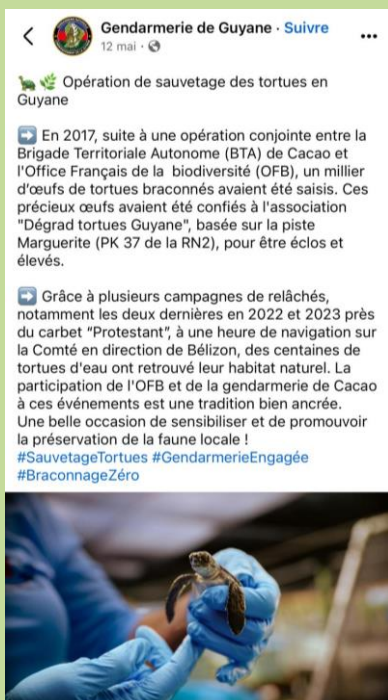
Le 17 avril 2024, un vaste trafic d'espèces protégées entre l'Alsace et la Guyane a pu être démantelé grâce à une enquête conjointe des inspecteurs de l'environnement de l'OFB, des gendarmes de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) et de la Brigade de recherches (BR). Consulter [l'article dédié](#) pour en savoir plus.

Une nouvelle convention avec les autorités judiciaires

Le 24 avril dernier, le directeur général de l'OFB Olivier Thibault a signé une convention avec le procureur de la République, à l'époque Yves Le Clair, dans le cadre de la lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI). Cet accord permet au Service Départemental de l'OFB de disposer d'une partie du matériel saisi dans les opérations de LCOI.

Relâchers de tortues podocnémides avec l'association Dégrad Tortue Guyane

De nouveaux relâchers de tortues continentales ont été, plusieurs années après la saisie d'œufs braconnés. Le SD a pu prendre part à une de ces opérations en juin dernier. Ce sont ainsi plusieurs dizaines d'individus de *podocnemis unifilis* qui ont retrouvé leur habitat naturel.



Crédit : Facebook de la Gendarmerie de Guyane

Police de l'environnement

Braconnage de caïmans à la Réserve Naturelle des marais de Kaw-Roura

Après avoir reçu de nombreux signalements de braconnage de caïmans dans la Réserve Naturelle Nationale des marais de Kaw-Roura (RNNKR), les inspecteurs et inspectrices de l'environnement du Service Départemental (SD) ont ouvert des enquêtes judiciaires.

Après une enquête de 6 mois, menée avec l'aide des agents de la réserve, trois inspecteurs de l'environnement ont pu intercepter un véhicule de transport en commun dont l'un des passagers convoyait 33 kg de viande de caïman vers Matoury. Le lendemain, une perquisition était réalisée au domicile familial du suspect.

Les analyses ont mis en évidence que les morceaux transportés provenaient de 7 spécimens différents mais appartenant tous à l'espèce caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*).

La chasse de toutes espèces de caïman étant strictement interdite dans toutes les zones de la réserve, le mis en cause a été convoqué et placé en garde à vue par un officier de police judiciaire. Les investigations ont permis de mettre à jour une pratique habituelle de chasse aux caïmans dans la RNNKR ainsi qu'un commerce de cette viande.

L'individu comparaitra à l'audience environnementale de

septembre 2024, en attendant cette date il ne peut ni détenir une arme, ni retourner dans la réserve, ni quitter le territoire guyanais.

En avril, une équipe d'inspecteurs du Service Départemental a interpellé 3 individus à bord d'un véhicule sortant de la RNNKR. Ils transportaient du poisson et un jeune caïman à lunette braconné dans la réserve. Le Service Départemental a ouvert une enquête de police judiciaire sur instruction du parquet de Cayenne. Les investigations sont toujours en cours et les mis en cause encourrent une peine d'emprisonnement de 6 mois et 30 000 euros d'amende.

Pour plus d'informations sur le règlement de la réserve naturelle, veuillez-vous référer au [Décret 98-166 du 13 mars 1998 portant création de la réserve naturelle](#).



Crédit : SD973 / OFB

Destruction de limicoles protégés à Mana

Le 27 avril dernier, des agents du SD ont interpellé un individu ayant détruit 68 spécimens appartenant à 5 espèces protégées (bécassin roux, bécasseau semi-palmé, bécasseau à échasses, pluvier semi-palmé et bécasseau minuscule) dans les anciennes rizières de Mana.

Le Service Départemental a ouvert une enquête de police judiciaire sur instruction du parquet de Cayenne. Les oiseaux ainsi que l'arme ayant servi à commettre les faits ont été saisis, les

investigations sont toujours en cours et le mis en cause encourt une peine d'emprisonnement de 3 ans et 150 000 euros d'amende.



Crédit : SD973 / OFB

Contact : sd.973@ofb.gouv.fr

Connaissance des espèces et des milieux

Actualisation des données de densité de jaguar

En 2013, l'Unité technique « connaissance » (UTC) a réalisé une estimation de la densité de jaguars sur le site du Centre Spatial Guyanais. Cette étude a été reproduite par l'équipe en 2023.

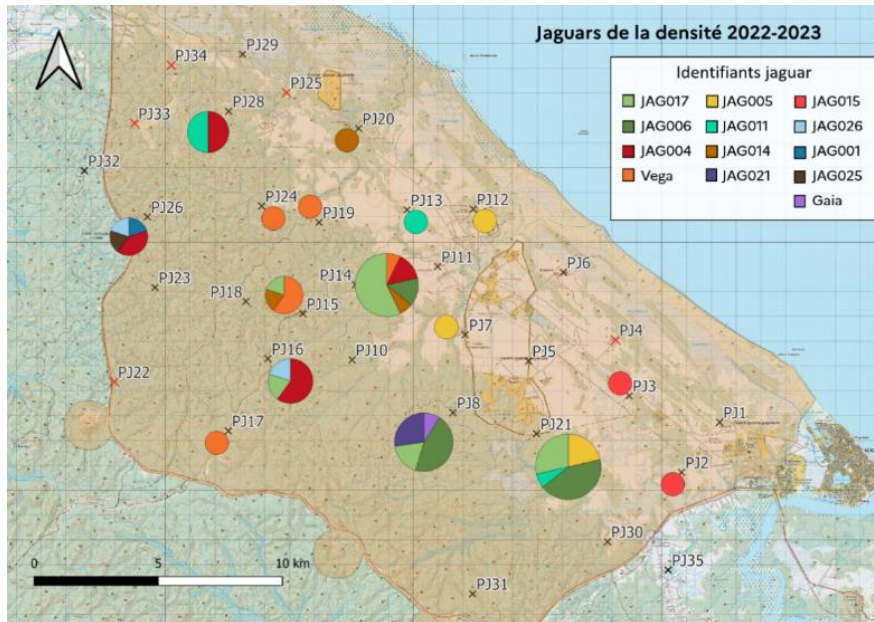
Afin de réaliser cette estimation, **33 stations de suivi photographique** ont été réparties sur une surface de 300 km². Les images ont ensuite été analysées par une méthode

statistique intitulée Capture Marquage Recapture Spatialisée (SECR). Cette analyse a permis de mesurer une densité de **1,91 (±0,55) jaguar par 100 km²** pour l'année 2023. En comparaison, la densité en 2013 était de 3,22 (±0,87) jaguars par 100 km². Malgré une évolution en apparence négative, les processus expliquant ce changement sont complexes et ne reflètent pas nécessairement une diminution des populations de jaguar.

L'UTC lancera prochainement de nouvelles études visant à approfondir ces résultats et à **mieux comprendre les dynamiques de population des jaguars en Guyane**.

Contact : corentin.kno-ploch@ofb.gouv.fr et stephanie.barthe@ofb.gouv.fr

Localisation des stations de suivi et proportion relative du nombre de passages de chaque individu. Crédit : UTC / OFB



Des premiers résultats pour la recherche sur les loutres de Petit-Saut



Loutres identifiées et recensées dans le catalogue. Crédit : OFB (BIDOIV PETIT-SAUT)

la population présente à Petit-Saut se reproduit et que les conditions lui sont favorables.

Cet aspect a également été mis en évidence par d'autres premiers résultats du projet, dont le suivi de 24 loutrons âgés de 2 à 12 mois. Ces résultats préliminaires montrent que le nombre moyen de loutrons survivants à la première année est de **2 par portée**. Ainsi, parmi les 24 loutrons étudiés, seulement quatre n'ont à ce jour pas été revus, soit 16 % de la classe 2-12 mois. Les études comparables pour ces classes d'âge montrent généralement un taux de mortalité supérieur à 30%.

Le projet de recherche « BIODIV PETIT-SAUT », porté par le [pôle ECLA](#) depuis juillet 2021, a permis de dresser un premier bilan de l'état des populations de loutres géantes sur la retenue. L'échantillonnage de 645 km de rives a également permis d'estimer l'utilisation spatiale du site par les loutres géantes sur 63 km², soit 17 % de la retenue de Petit-Saut.

Plus de 98 loutres géantes ont été recensées dans le cadre du projet. Ce nombre n'est pas définitif et augmente régulièrement avec l'acquisition des nouvelles données. A partir de ces premiers résultats, la taille moyenne des groupes a été estimée à **4,15 loutres par groupe**.

La taille des groupes dépend du succès reproducteur. Cela indique que

La poursuite du projet de recherche permettra de suivre l'évolution du succès reproducteur au cours du temps, en lien avec les choix de gestion futurs du site.

Les résultats ont fait l'objet d'une [note de synthèse](#) disponible en ligne sur le portail HAL de l'OFB.

Contact : marina.ciminera@ofb.gouv.fr

Glossaire des sigles et des acronymes

AàP : Appel à projets.

AMI : Appel à manifestation d'intérêt.

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale, dispositif porté par l'OFB à destination des collectivités.

BEST : *Biodiversity and Ecosystem Services in European Overseas Countries and Territories*.

L'initiative BEST est un mécanisme spécifique pour soutenir la conservation de la biodiversité dans les territoires européens d'Outre-mer.

DRAS : Direction Recherche et Appui Scientifique de l'OFB. La DRAS est présente à Kourou, avec des agents du 'service Conservation et Gestion des Espèces à Enjeux' et du 'pôle Recherche & Développement Ecosystèmes Lacustres' (R&D Ecla).

DT : Délégation territoriale Guyane de l'OFB, basée à Cayenne.

EB : Equipe Economie et Biodiversité de l'OFB basée à Cayenne.

LIFE : L'Instrument Financier pour l'Environnement, programme de la Commission Européenne dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat.

PNA : Plan National d'Actions.

SD : Service Départemental Guyane de l'OFB, qui regroupe les inspecteurs et inspectrices de l'environnement, basé à Matoury.

TeMeUm : Terres et Mers Ultramarines, programme OFB destiné à soutenir de manière opérationnelle les acteurs de la biodiversité des outre-mer français.

Le programme Te Me Um lance chaque année 3 appels à projet.

UTC : Unité Technique « Connaissance » Guyane de l'OFB.

PNA en faveur des tortues marines de Guyane

Fin du PNA 2014 - 2023

Tortue verte (*Chelonia mydas*). Crédit : Anaële SACCHETTINI / OFB



Le Plan National d'Actions (PNA) en faveur des tortues marines de Guyane courrait sur une période de dix ans, de 2014 à 2023. Ayant atteint son terme en fin d'année dernière, il est temps de dresser un bilan.

C'est le bureau d'étude ACTeon qui a été sélectionné pour réaliser l'évaluation finale, à la suite de la diffusion du marché public par la Direction Générale des Territoires et de la Mer (DGTm), coordinatrice du PNA. Cette évaluation doit permettre de mettre en évidence les points forts et les points faibles du PNA et de faire des propositions d'amélioration dans la perspective de l'élaboration d'un nouveau plan.

Les membres du comité de pilotage – DGTm, OFB, ACTeon –

ont officiellement lancé le projet le 22 janvier dernier.

ACTeon mène une analyse approfondie qui s'appuie sur des entretiens réalisés avec les partenaires clés du projet et une enquête à plus grande échelle. L'évaluation s'achèvera par une réunion de restitution prévue le 12 septembre.

Cette évaluation intervient alors que les populations de [tortues luth](#) dans l'Ouest se sont effondrées ces dernières années et que des craintes de déclin se portent également sur les autres espèces de tortues marines qui fréquentent les eaux et plages guyanaises.

Pour plus d'informations concernant le PNA et l'actualité du RTMG, retrouvez notre [newsletter Toti Time](#) sur le site internet du réseau.

Un renfort pour la gestion des données

Diplômé en biologie et écologie marine et spécialisé en modélisation et statistique spatiale, Matthieu PUJOL a rejoint l'équipe du PNA pour une courte mission visant à **mettre à jour la base de données de comptages de traces de pontes de tortues marines**. Un travail nécessaire pour homogénéiser et bancaiser les données guyanaises sur la plateforme [TORSOOI](#).

Ce sont ainsi 45 années de données de suivi qui ont été traitées et intégrées dans cette base de

données commune à des utilisateurs de différents pays. Ce sont autant de données qu'il reste désormais à **analyser pour mieux connaître le comportement de ponte des tortues en Guyane** et leur lien avec les sites de ponte du territoire.

De plus, Matthieu a également réalisé un catalogue des applications de saisie de données directement sur le terrain, dans la perspective du **développement d'une application adaptée aux besoins des partenaires du PNA**.

Des arrivées dans les services !

Service Départemental

Détaché de la Police Nationale, [Alexandre LEROY](#) a récemment rejoint le SD Guyane. Après plusieurs années sur le terrain au sein de la brigade anti-criminalité de Cayenne, il s'est dirigé vers l'investigation et a exercé en police judiciaire à l'Office Anti-stupéfiant de Cayenne. Après 19 ans au sein de la Police Nationale, il a décidé d'allier son expérience avec sa passion pour la nature et de devenir inspecteur de l'environnement à l'OFB.

Equipe Economie et Biodiversité

Ingénieure agronome, [Emma GARATE](#) s'est spécialisée dans le développement de filières vertes en travaillant au sein de FAB'LIM et du CEN Occitanie, dans le cadre du projet européen Fleurs Locales. Elle accompagne aujourd'hui les porteurs de projets lauréats de Bio-div'Eco et anime la thématique de l'écotourisme dans les Outre-mer.

Également agronome, [Lucie SECRET](#) est spécialisée dans la gestion des ressources et de l'environnement. Après avoir travaillé au sein d'un pôle relais zones humides sur les pratiques agricoles favorables à la préservation des milieux humides, elle appuie dorénavant l'équipe dans ses missions d'accompagnement, suivi et valorisation des projets économiques en faveur de la biodiversité.

Unité Technique «Connaissance»

Après deux ans d'expérience de terrain au sein de l'équipe de la DRAS sur le programme Hocco, [Corentin KNOPLOCH](#) a intégré l'UTC en tant que chargé d'études et d'analyse de données. Il est dorénavant en appui aux services « Connaissance » de Guyane et des Antilles.

Equipe de la DRAS

Après un master Biodiversité, Ecologie Evolution, [Orphéo ENSANYARVOLLE](#) a intégré la DRAS pour poursuivre le programme Hocco. L'objectif est d'estimer la taille du domaine vital de deux espèces d'oiseaux chassables, l'hocco alector et l'agami trompette, qui sont relativement communes mais peu étudiées. Orphéo mène ainsi des missions de capture et suivi VHF des animaux sur le domaine du centre spatial guyanais.

Vie des équipes

Des nouvelles inspectrices de l'environnement au sein du Service Départemental

A l'issue d'un parcours de formation juridique, technique, et TIP (techniques d'intervention police), trois agents sont devenues inspectrices de l'environnement (IE). Comme leurs collègues, elles disposent désormais de certains pouvoirs de police judiciaire leur permettant de rechercher et constater des infractions environnementales.

En poste au Service Départemental Guyane depuis 2022, Morgane HERAULT et Camille GERARD ont été **commissionnées par décision ministérielle** pour exercer des missions de police de l'environnement sur l'ensemble du territoire guyanais, mais aussi sur d'autres Outre-mer. Dernière étape pour devenir inspectrice de l'environnement, les agents ont **prêté serment** au tribunal du Larivot.

Olivier Thibaut, directeur général de l'OFB, leur a remis leur plaque de police à l'occasion d'une rencontre avec les agents de Guyane en avril dernier.

Chloé PRIEUR qui a plus récemment intégré le SD, a été commissionnée et assermentée fin juin.

Les agents du Service Départemental exercent au quotidien des **missions techniques**, ainsi que celles liées à l'exercice de **polices administrative et judiciaire**, respectivement sous l'autorité du préfet de Guyane et du parquet. En plus des prérogatives classiques des IE de l'OFB, les agents du SD Guyane peuvent être spécifiquement **compétent-es sur le Code minier**, après habilitation par le procureur.



Crédit : Léa DUPONT / OFB

Lumière sur les actrices de la recherche

Différentes productions ont récemment mis en valeur le travail mené par les chargées de recherche de la Direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique (DRAS) de l'OFB en Guyane.

Dans le cadre d'un projet de découverte des métiers de l'OFB, un portrait vidéo a été réalisé sur les missions de [Cécile RICHARD-HANSEN](#). Chargée de recherche, elle étudie la Grande faune terrestre de Guyane.

Elle a participé à la coordination et la rédaction du 3^{ème} volume de [l'Atlas des mammifères sauvages de France](#) qui inclue les 14 espèces de Carnivores et 8 espèces de Primates présentes en Guyane. Publié aux presses du

Muséum National d'Histoire Naturelle, cet ouvrage permet de valoriser les données acquises ces dernières décennies. Dernièrement, la chargée de recherche a également contribué au [Courrier de la Nature](#) avec un article sur la chasse et ses impacts sur la forêt guyanaise.

A l'occasion de la venue en Guyane du directeur général de l'OFB, Olivier Thibaut, Guyane la 1ère a réalisé un [reportage sur le suivi scientifique des loutres géantes](#) mené par les agents de l'OFB sur le lac de Petit-Saut, notamment Marina CIMINERA (émission Guyane Soir du jeudi 25 avril 2024).

Formation commune avec le Parc Amazonien

En décembre 2023, 12 agents de l'OFB et 16 agents du Parc Amazonien de Guyane ont participé à une formation commune « **Sécurité en milieu équatorial** » qui leur

a permis de mieux connaître les dangers liés à l'évolution en milieu amazonien et d'acquérir les bases du secourisme et des gestes d'urgence en forêt.

Suivez notre actualité !

Site internet de l'OFB Guyane : guyane.ofb.fr

Site national de l'OFB : www.ofb.gouv.fr

#tousbiodiversité

Participez à la [consultation citoyenne](#) !

Réseaux sociaux de l'OFB :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ